LETTRE D'INFORMATION DU SNES-FSU DE NORMANDIE - email : normandie@snes.edu - site internet : www.normandie.snes.edu
Directrice de la publication : Claire-Marie Feret - Réalisation : Elfie Demarest - Imprimerie Planète Graphique - septembre 2024

VOTRE SECTION SYNDICALE
du SNES-FSU Normandie

À CAEN :
206 rue Saint-Jean
14000 CAEN

Tél. : 02 31 83 81 60

À ROUEN :
14, bd des Belges
76000 ROUEN

Tél. : 02 35 98 26 03

normandie@snes.edu

www.normandie.snes.edu

SOMMAIRE

1 Edito
2 Choc des savoirs
3 Rentrée sous tension
4-5 Stages du 1er trimestre
6-7 Sur le terrain
8 La section académique

L'édito Garder le cap !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nul ne sait qui deviendra premier ministre ni quel projet politique le nouveau gouvernement appliquera. Emmanuel Macron s'enferme en effet dans une attitude irresponsable et bafoue la démocratie, en ne tenant pas compte du résultat des élections législatives, alors même que l'extrême-droite reste en embuscade. **Les électrices et électeurs se sont pourtant massivement mobilisés pour rejeter la politique menée et exiger des changements radicaux, notamment dans les Services Publics.**

La rentrée scolaire met une nouvelle fois en lumière à quel point l'Education est à un point de bascule. Les milliers de postes supprimés en 7 ans (8865 postes en moins en collège et en lycée pour 7441 élèves de plus) et la crise de recrutement qui perdure ne peuvent plus être dissimulés par des heures supplémentaires imposées et un recours ponctuel aux collègues contractuels. Eclate au contraire au grand jour le manque de professeur·es, de CPE, d'AESH, d'AED, mais également d'infirmières, de PsyEN ou de personnels sociaux et administratifs. **Il sera de la responsabilité du nouveau ministre de s'attaquer enfin à ce problème, en augmentant significativement nos salaires et en améliorant radicalement nos conditions d'exercice.**

Ce n'est malheureusement pas la réforme unanimement rejetée du Choc des savoirs qui rendra nos métiers plus attractifs. La mise en œuvre des groupes de niveaux, souhaités par Gabriel Attal, se fait de manière très disparate. La très forte mobilisation des enseignant·es et des parents d'élèves a souvent permis d'atténuer les effets de la réforme : **dans certains collèges, les groupes n'existeront pas et dans la plupart des autres, ce sont des groupes hétérogènes qui se mettent en place** (quand les professeur·es sont en nombre suffisant pour y parvenir…). De même, le projet de rendre le DNB nécessaire pour accéder aux lycées (général, technologique ou professionnel) est temporairement suspendu. **Nous avons collectivement gagné la bataille de l'opinion et réussi à empêcher le tri social mais c'est toujours l'abrogation pure et simple du Choc des savoirs qu'il nous faudra obtenir.**

Jamais une rentrée scolaire ne s'est tenue dans une telle incertitude. Dans cet océan de confusion, le SNES-FSU garde le cap et reste l'outil collectif de défense de nos métiers. **Vous pouvez compter sur le SNES-FSU pour se battre aux côtés des collègues, pour revendiquer une revalorisation des salaires et pour exiger des Services Publics de qualité, accessibles à toutes et tous et garants d'une société plus juste.**

Claire-Marie Feret,
Secrétaire académique du
SNES-FSU Normandie.

Le Pacte : quel bilan un an après ?

Le ministère est resté très discret sur le sujet cette année et avait peiné à communiquer un bilan du pacte l'an passé. Présenté comme l'élément majeur de la rentrée 2023, en septembre dernier moins de 24% d'enseignant·es dans le second degré public (source DEPP) avaient pris au moins une brique ! En revanche cela a concerné 48% d'enseignant·es dans le privé sous contrat, le pacte est donc une nouvelle source de financement public pour le privé. À la rentrée 2023 toujours, alors que la consigne ministérielle initiale était de rendre la brique RCD obligatoire pour entrer dans le pacte, les RCD correspondaient à 17% des briques seulement. Le suivi des RCD par établissement a été effectué tout au long de l'année sans que jamais le rectorat ne communique sur les chiffres réels. Pour autant, dans l'académie, aucun contrôle n'a été demandé aux chefs d'établissement quant à la réalisation effective des missions du pacte.

Ainsi, comme le SNES-FSU l'avait dénoncé, ce pacte se révèle un gaspillage d'argent public. Le SNES-FSU exige toujours son abandon et l'utilisation de ce milliard d'euros pour des mesures salariales sans contreparties !

Cécile Chandavoine

AESH

Des missions à défendre

Tout savoir sur vos droits

Consultez le supplément spécial de la rentrée

Groupes de niveaux : c'est toujours non !

L'an dernier, la volonté de Gabriel Attal d'opérer un tri social à l'école en instaurant des groupes de niveaux en français et en mathématiques a suscité une mobilisation inédite. **Partout, les enseignant·es et les parents d'élèves ont refusé le tri des élèves et rappelé leur attachement à l'hétérogénéité et à la mixité**. Cela n'a pas suffi à obtenir l'abrogation du Choc des savoirs qui entre en vigueur en cette rentrée. Pourtant, la mobilisation des personnels a permis d'amoindrir les effets de la réforme et **dans bon nombre de collèges, les groupes, quand ils existent, seront hétérogènes.** Dans la plupart des établissements, ils seront également pérennes et les élèves ne changeront pas de groupe en cours d'année.
Là encore, nous avons réussi à éviter cette attaque majeure contre nos métiers : en prévoyant des changements de groupes réguliers, c'est toute la relation pédagogique prof-élève qui se voyait abimée, c'est notre liberté pédagogique qui était entravée. **Chaque collège où la réforme ne s'applique pas est le signe qu'on peut gagner** et qu'il nous faut continuer à lutter pour obtenir l'abrogation de l'ensemble des mesures du Choc des savoirs et l'abandon définitif des groupes de niveaux !

Claire-Marie Feret

CPE : Résister et défendre notre métier !

Alors que la circulaire de mission fêtera ses 10 ans en 2025, les attaques contre le métier se succèdent. Dans le rapport du CSP de janvier apparaît une volonté claire de revenir sur les missions des CPE pour les « recentrer [...] sur le respect du règlement intérieur par les élèves et leurs parents, et le soutien vigilant à l'autorité des enseignants en cas de difficulté avec un élève ». **C'est une nouvelle attaque contre le métier pour voir revenir la figure fantasmée du surveillant général** : rétablir l'ordre, punir systématiquement, abandonner la prévention, le dialogue, l'animation éducative, l'éducation à la citoyenneté, le suivi éducatif des élèves en collaboration avec les enseignant·es...

Cette volonté marque un renoncement à toute ambition émancipatrice de l'École : tri des élèves et jeunesse mise au pas ! Groupes de niveaux, DNB pour accéder au lycée, accueil de 8h à 18h dans les quartiers populaires, internat « de redressement », sanctions plus immédiates, SNU, classes Défense, mention sur Parcoursup pour les perturbateurs, santé mentale des adolescent·es..., autant d'annonces qui dévient en profondeur nos missions. **Le SNES-FSU défendra toujours une conception éducative du métier de CPE et la réussite de TOUS les élèves.**

Les moyens en personnels de vie scolaire sont, une nouvelle fois, largement insuffisants. Pour rappel, 3 suppressions de postes de CPE dans notre académie, plus de 1000 postes d'AED supprimés nationalement : les vies scolaires sont au bord de l'implosion ! Heureusement, le projet de fusion des AED et des AESH en ARE (Accompagnant à la Réussite Éducative) a été abandonné.

Face aux pressions qu'ils et elles peuvent subir, pour une conception du métier de CPE centrée sur le suivi de l'élève, les CPE ont besoin d'espaces pour réfléchir collectivement et défendre leurs conditions de travail. Le prochain stage CPE aura lieu le mardi 10 décembre à Caen avec Olivier RALUY et Yannick LEFEBVRE (secrétaires nationaux du SNES-FSU). Ce stage aura pour thème « Réflexions sur le métier et attaques sur les missions ». Inscrivez vous !

Magali Gouju, Capucine Hervieu, Clarisse Macé, Emmanuel Poisson, Julien Vanhée

Lycée : les ravages de la réforme se poursuivent

Depuis la réforme Blanquer, les moyens attribués aux lycées de l'académie n'ont cessé d'être rognés avec un nouveau retrait de 30,5 postes cette année. **Les conséquences sont redoutables en terme d'accroissement de la charge de travail de chaque enseignant·e** : des classes surchargées, des groupes de spécialités aux effectifs pléthoriques, les possibilités de travail en groupes allégés supprimées… tout en maintenant une pression pour accepter heures supplémentaires, remplacements de courte durée, voire Pacte. Cette situation menace les spécialités et les options qui ne feraient pas le plein, accentuant encore la concurrence malsaine entre les disciplines et les enseignants.

Plusieurs lycées de l'académie se sont mobilisés début 2024 pour obtenir des moyens supplémentaires, démontrant ainsi que les moyens accordés étaient insuffisants pour fonctionner dignement, comme au lycée Cornat de Valognes.

À cela s'ajoute une ambiance toujours plus délétère au sujet de l'évaluation, les pressions exercées par les élèves et leurs parents ne cessant de s'accroître depuis la prise en compte du contrôle continu pour le bac et le tri sans cesse plus sélectif opéré par Parcoursup. L'introduction d'1h30 de mathématiques pour les élèves non-spécialistes et seulement en 1e ne permettra pas de réduire les inégalités. Cet ultime bricolage du lycée et du Bac Blanquer démontre la nécessité de repenser le lycée sur la base de séries rénovées afin de relancer la démocratisation du lycée.

Enfin le tri social est encore accentué avec les classes « Prépa-2de » expérimentées à cette rentrée dans un lycée par département. Ces classes, destinées aux élèves volontaires ayant échoué au DNB, n'ont pas de programme défini et organisent des temps de stages afin de conduire ces élèves au plus vite vers la vie active. Le SNES-FSU s'y oppose au même titre que l'ensemble des mesures « Choc des savoirs ».

Quelles que soient les évolutions politiques, il conviendra de rester combatif pour améliorer les conditions de travail et imposer une remise à plat des réformes Blanquer qui ont démontré toute leur nocivité.

Pascal Roger et Bertrand Buffetti

Formation initiale : La réforme des concours temporairement repoussée

Suite aux législatives de juillet et à la mobilisation initiée par le SNES-FSU, Nicole Belloubet a dû annoncer que le décret sur le projet de la réforme des concours ne paraîtrait pas comme prévu mi-juillet. Ce projet prévoyait un concours de recrutement en L3, avant même l'obtention de la licence, un abaissement inquiétant des exigences disciplinaires et une entrée dans le métier plus que floue en M1-M2. **Même si la réforme est pour l'instant suspendue, les menaces ne sont pas définitivement écartées**. Mais il faudra compter sur la mobilisation du SNES-FSU qui portera haut et fort ses mandats pour une vraie réforme, ambitieuse et respectueuse de la formation initiale… **Il est urgent en effet de prendre de vraies mesures, notamment salariales, pour régler la crise du recrutement et de l'attractivité de nos métiers.**

Catherine Mezaad et Claire-Marie Feret

Mutations intra : Un mouvement figé lourd de conséquences

La suppression de 60 postes dans l'académie, dans un contexte bien installé de destruction massive d'emplois depuis 7 ans (et notre académie a malheureusement toujours été en première ligne), a pour conséquence cette année encore de figer le mouvement, privant un nombre conséquent de collègues de leur droit à la mobilité. C'est particulièrement vrai en Histoire-Géographie, Physique-Chimie, SVT…
Les collègues entrants dans l'académie ou en mesure de carte scolaire – notamment en Technologie – ont souvent obtenu un résultat de mutation aux conséquences intenables. C'est pourquoi, comme l'an passé, de nombreux recours ont été déposés. 125 collègues ont mandaté le SNES-FSU : pour plus de la moitié d'entre eux, les militant·es ont pu obtenir une amélioration de leur situation.

Bertrand Buffetti

STAGES SYNDICAUX

Premier trimestre 2024-2025

Les stages du SNES-FSU sont ouverts à tous les collègues, syndiqués ou non. Pour vous inscrire ou vous tenir informé·es des stages de formation syndicale organisés par la section académique du SNES-FSU Normandie en consultant régulièrement votre espace adhérent·e ou la page de notre site internet dédiée aux stages syndicaux : https://r.snes.edu/StagesNormandie (ou voir QR code ci-contre).

Agir dans son établissement

Comment animer une heure d'information syndicale ? Accompagner les collègues au quotidien ? Faire vivre le collectif et la démocratie dans son établissement ?

15 OCTOBRE À CAEN

15 OCTOBRE AU HAVRE

15 OCTOBRE À EVREUX

Stage spécial Stagiaires / Mutations

Comment se déroule l'année de stage ? L'évaluation et la titularisation ? Comment formuler ses voeux pour les mutations Inter ? Que porte le SNES-FSU pour l'entrée dans le métier ?

MI-NOVEMBRE À CAEN ET À ROUEN

Stage spécial TZR

La pénurie d'enseignant·es dégrade depuis plusieurs années les conditions d'affectation et d'exercice des collègues TZR. Venez vous informer sur vos droits en tant que TZR !

28 NOVEMBRE

Résister aux attaques du métier

Les attaques contre le métier enseignant se multiplient et font souvent perdre du sens à nos métiers. Avec le SNES-FSU, construisons collectivement les stratégies pour résister et reprendre la main sur notre métier.

5 DÉCEMBRE À ROUEN

Stage spécial CPE

Alors que les CPE sont sans cesse sollicités et que leurs missions s'alourdissent, ce stage, animé par un intervenant national, permettra de faire le point sur les attaques contre le métier.

10 DÉCEMBRE À CAEN

STAGES À VENIR AU 2E TRIMESTRE

- **Être élu·e en CA** (janvier) : au moment de la DHG, quelles sont les clés pour agir en CA ?
- **Résister au management toxique** (4 et 6 mars) : comment faire face collectivement à un chef d'établissement ?
- **Ecole inclusive** : quel projet pour une école réellement inclusive, qui permette la réussite de tout·es ?

Promotions de grade : toujours opaques

Comme trop souvent, le calendrier académique a pris du retard pour la publication des promotions de grade : début juillet pour la Hors Classe, fin juillet pour la Classe Exceptionnelle.

Cette année le ratio de promotion à la hors-classe était de 22 % (21 % en 2023). Mais cette légère augmentation n'a pour autant pas permis d'abaisser le barème minimal pour y accéder.

L'accès à la Classe Exceptionnelle, dont nous dénonçons les nouvelles modalités, s'avère d'une totale opacité parce que les avis portés par les évaluateurs ne peuvent être contestés, et ne permet pas l'équité entre les candidats. 120 collègues promouvables nous ont transmis une fiche syndicale de suivi en ligne. L'analyse de ces fiches démontre que le double avis « Très Favorable » (de l'IPR et du chef d'établissement) est, comme prévu, une condition incontournable pour prétendre à une promotion.

Le SNES-FSU revendique un mode d'accès équitable à la Classe Ex par l'application d'un barème, qui ne doit plus reposer sur des choix discrétionnaires des hiérarchies locales. **La Classe Exceptionnelle doit devenir un débouché de carrière pour que le maximum de collègues accèdent à ce grade avant leur départ en retraite.**

Le SNES-FSU revendique aussi le retour du paritarisme pour des opérations de promotion de nouveau transparentes ce que ne permet plus la Loi de la transformation de la Fonction Publique de 2019.

Bertrand Buffetti

76 : mobilisations massives

Réforme emblématique d'une école qui trie les élèves selon leur origine sociale, les groupes de niveaux au collège ont provoqué de nombreuses réactions de rejet depuis le 6 décembre 2023. Sous l'impulsion, notamment, du SNES-FSU et de la FCPE, les actions ont été nombreuses et protéiformes dans tout le département : réunions publiques, distributions de tracts, collèges morts, grèves, interventions en conseil d'administration, banderoles…

Grâce à une intense coordination inter-établissements dans l'agglomération rouennaise, une mobilisation d'une ampleur inédite a abouti le 15 mai 2024 à une opération « collèges vides » au cours de laquelle **les parents de plus de 10 000 élèves, dans au moins 23 collèges de l'agglo, ont choisi de ne pas envoyer leurs enfants au collège afin de montrer leur soutien à l'école publique, la seule qui permette vraiment l'émancipation de tous les élèves** ; celle que nous revendiquons !

Valérie Azimani, Christophe Larré-Larrouy,
Léon Lefrançois, Daisy Malet

Santé au travail : se protéger

Les enquêtes menées récemment montrent que de plus en plus de personnels de l'Education nationale témoignent d'une perte de sens de leur métier. Les conditions de travail se dégradent au fil des années. Les réformes qui s'accumulent et les injonctions contradictoires (et de plus en plus souvent hors cadre réglementaire) ne font qu'accentuer ce sentiment.

Les personnels sont fragilisés par une « mise en précarité permanente ». Le changement constant est un outil de management visant à déstabiliser les métiers et à détruire les collectifs de travail. Les politiques actuelles ont pour but de réduire les enseignant·es à de simples exécutant·es.

Les conséquences immédiates de ces politiques sont l'atteinte de la santé psychique et physique des personnels. Depuis de nombreuses années, les représentant·es du SNES-FSU alertent ministère et rectorats sur la fatigue et l'usure des personnels face aux politiques éducatives et managériales menées.

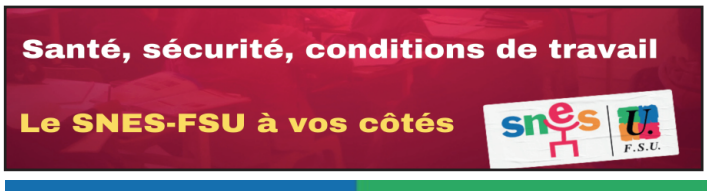

Les agent·es en situation de handicap sont encore plus exposé·es face à cela. Leur combat est souvent quotidien pour faire valoir leurs droits et exercer sereinement leur métier en prenant en compte les adaptations indispensables pour compenser le handicap. Les chefs de service méconnaissent trop souvent le handicap et voient comme une contrainte l'accueil d'un personnel disposant d'une RQTH. **Le SNES-FSU se bat au quotidien pour le maintien dans l'emploi des personnels.**

Le droit à une seconde carrière quand le travail face aux élèves n'est plus possible ou que l'envie de changer de métier apparaît doit devenir effectif. Trop peu de postes et de solutions sont proposés. Le reclassement dans un autre corps ou dans un autre versant de la Fonction publique doit être une vraie possibilité.

Face à toutes ces attaques, le SNES-FSU Normandie est à vos côtés pour vous aider, faire respecter vos droits et porter la parole de la profession dans les formations Santé Sécurité Conditions de Travail. Contactez-nous ou saisissez le registre RSST dématérialisé, et ne restez pas seul·e dans les difficultés rencontrées, en alertant les représentant·es du SNES-FSU dans les FSSSCT.

Arnaud Sampic

TZR : ne restez pas seul·es dans vos galères !

Les TZR remplissent une mission indispensable au bon fonctionnement du service public d'éducation en permettant à tous les élèves d'avoir un·e professeur·e qualifié·e en cas d'absence ou de variation des besoins horaires. Cette capacité d'adaptation rapide à tout type de classe de la 6ème à la terminale (et même le post-bac) est précieuse. Pourtant cette année encore, malgré les promesses du rectorat suite au redécoupage des zones de remplacement, de nombreux·ses TZR se sont vu·es affecté·es en dehors de leur ZR avec en plus des services partagés sur 3 (et parfois 4) établissements, souvent éloignés les uns des autres, ou bien en dehors de leur concours de recrutement (affectation en LP ou EREA CAP). **L'intervention du SNES-FSU a permis d'améliorer les situations les plus difficiles : ne restez pas seul·es face à l'administration et aux injonctions de certaines directions.** Syndiquez-vous pour faire faire respecter vos droits et en conquérir de nouveaux.

Lorraine Minot

PsyEN : quel rôle dans l'Ecole ?

Le divorce entre des missions vers plus d'égalité des chances (2017) et la politique éducative actuelle, basée sur le tri social, explique les difficultés de plus en plus importantes pour les PsyEN à tenir leur place de psychologue et à défendre leur conception du développement psychologique et social des adolescent·es. Le corps des PsyEN est dans le viseur : risque d'éclatement, réécriture du statut et des missions ? Le SNES-FSU s'est clairement prononcé contre toutes les mesures qui nient **la professionnalité des PsyEN et la spécificité de leurs interventions en direction des adolescent·es. Il revendique la création d'un service de psychologues de l'EN, de la maternelle à l'enseignement supérieur, la défense du statut et des missions actuelles et une revalorisation conséquente pour les PsyEN et DCIO**. Le cadre syndical du SNES-FSU est un excellent espace pour déployer nos manières de penser et d'agir en toute liberté et indépendance. Renforçons-le !

François Bertaud

Technologie : discipline en danger !

En 2023, l'heure de technologie disparaissait en 6ème. Cette mesure brutale et incohérente au regard des enjeux pour l'avenir, comme l'importance de comprendre le monde et les objets qui le composent, a provoqué une profonde indignation dans toute la communauté éducative.

Après un moratoire sur les suppressions de postes à la rentrée 2023, le Choc des savoirs a fini de détruire la discipline en ayant raison des groupes qui existaient encore dans bon nombre de collèges. La rentrée 2024 s'effectue avec une suppression massive de postes, des compléments de service en pagaille et des fins de contrats pour les collègues non-titulaires. Les mutations de juin 2024 ont créé le désarroi chez beaucoup de collègues victimes de carte scolaire en les replaçant bien loin de chez eux faute de postes disponibles. L'intervention des représentant·es du SNES-FSU lors des recours a permis d'améliorer certaines situations de façon provisoire et à titre définitif dans quelques cas.

Le nouveau programme de cycle 4 a été construit sans les moyens nécessaires à sa mise en œuvre : aucun dédoublement horaire, aucun moyen financier pour investir dans le matériel nécessaire, aucune formation digne de son nom, aucune prise en compte des pré-requis des élèves…

Il est urgent que la Technologie réintègre les enseignements en 6ème et que le CAPET spécifique Technologie soit ré-ouvert pour permettre un recrutement conséquent d'enseignant·es.

Arnaud Sampic

Non-titulaires : Cherche prof désespérément !

À cette rentrée, la crise du recrutement à l'Éducation nationale perdure : les postes aux concours non pourvus, le manque d'attractivité et le non-remplacement de fonctionnaires débouchent inévitablement sur un recrutement dans l'urgence d'agent·es contractuel·les, indispensables pour assurer la continuité du service public d'Éducation.

Au 1er septembre, le site de l'académie proposait 144 offres d'emplois ! Environ 1200 contractuel·les, professeur·es, CPE et PsyEN exercent dans le second degré en Normandie. À cette date, beaucoup attendent encore leur affectation mais cette année, ce sont 277 nouveaux Contrats de Zone de Remplacement (CZR) qui ont été signés avant les vacances d'été.

Ces CDD visent à garantir un vivier de personnels mobilisable rapidement et évitent l'interruption de contrat de 4 mois qui annule l'ancienneté pour un CDI. Cependant, si les missions des CZR sont identiques à celles des TZR, les compensations, notamment en terme de frais de déplacement, ne sont pas les mêmes.

Enfin dans toutes les académies, des néo-contractuel.les ont été recruté·es et formé·es pendant quatre jours avant la rentrée. Ces nouveaux collègues seront face aux élèves sans expérience. Et malgré cela, il y aura encore des classes sans professeur·es en septembre.

Quelle que soit votre situation, le SNES-FSU est à vos côtés ! Contactez les collègues de la section académique pour vous informer, vous aider et vous accompagner !

Catherine Mezaad

La section académique du SNES-FSU Normandie

Syndicat National des Enseignements de Second degré

Claire-Marie Feret

Secrétaire Générale Académique

Bertrand Buffetti

SGA Adjoint
Co-secrétaire départemental 14

Cécile Chandavoine

SGA Adjointe
Secrétaire départementale 27

Pascal Roger

SGA Adjoint
Co-secrétaire départemental 50

Catherine Mezaad

Suivi des Stagiaires et des Non-Titulaires

Audrey Jullien

Suivi des Stagiaires

Lorraine Minot

Suivi des TZR

Léon Lefrançois

Suivi des TZR
Co-secrétaire départemental 76

Ivan Ygouf

Suivi des TZR

Daisy Malet

Formation syndicale
Co-secrétaire départementale 76

Dominique Recrosio

Co-secrétaire départemental 14

Clarisse Macé

Suivi des CPE
Co-secrétaire départementale 50

Magali Gouju

Suivi des CPE

Julien Vanhée

Suivi des CPE

Sophie Leroux

Secrétaire départementale 61

Stéphane Gasc

Co-trésorier Académique

Arnaud Sampic

FS-SSCT Académique
Suivi des questions de Santé et de Sécurité

Félix Blanquet-Lemarchand

Suivi des AED

Emmanuelle Duval-Leseigneur

Suivi des AESH

François Bertaud

Suivi des PsyEN

Claire Jourdan

Suivi des Non-Titulaires

Christophe Larré-Larrouy

Co-secrétaire départemental 76

Valérie Azimani

Co-secrétaire départementale 76

CONTACT

Rouen :
02 35 98 26 03
Caen :
02 31 83 81 60

Mail :
normandie@snes.edu